

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 30 AVRIL 2026

Procès-verbal de la séance

Le trente avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire se réunit en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22 rue de l'Hôtel de Ville à La Tour du Pin, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Bernard BADIN, Président.

Date de convocation : 24 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 60

Quorum : 31

Nombre de votants : 59

Présents (54) : Cécile AMADE, Philippe ARNAL, Sébastien ARNAUD, Bernard BADIN, Philippe BARBIER (suppléant), Christelle BAS, Renée BEAUGELIN, Patrick BELMONT, Gilles BOURDIER, Nadine BUTTIN, Besma CARON, Véronique CLEPIER, Michel CLEYET-MERLE, Frédéric DE GAETANO, Monique DERUDDER, Emilie DOUCET, Guillaume DREVON, Claire DURAND, Maxime DURAND, Vincent DURAND, Bernard EVRARD, Elise FAGOT, Benjamin GASTALDELLO, Chrystelle GERLAND, Jérôme GIBIER, Amandine GROSSELIN, Philippe GUERIN, Delphine HARTMANN, Chantal HUGUET, Julie LARCHER, Ludovic LEPRETRE, Yves MACLET, Corinne MAGNIN, Maxime MALOSSANE, Cédric MILANI, Mickaël MONIN, Yves MURZEAU (suppléant), Chantal NELATON, Henri PEGOUD, Pierre PERGET, Isabelle PEYRE, Yoann PLATEL LIANDRAT, Pierre-Henri PONTIEUX, Michel REYNAUD, Guillaume SAGNES, Maude SCHWARZ, Jacques SEIGLE, Sabine SEIGLE-VATTE, Véronique SEYCHELLES, Nicolas SOLIER, Slim SOUABNI, Géraldine STIVAL, Guillaume VALLAT-RABATEL, Daniel VITTE.

Pouvoirs (5) : Patrick BLANDIN donne pouvoir à Maude SCHWARZ, Joëlle MAGAUD donne pouvoir à Philippe GUERIN, René MERMET donne pouvoir à Mickaël MONIN, Isabelle PEREZ donne pouvoir à Maxime DURAND, Céline REVOL donne pouvoir à Christelle BAS.

Excusé (1) : Frédéric DUMOUCHEL.

Roland FAVIER est remplacé par Yves MURZEAU, suppléant, Cyndie PICOT est remplacée par Philippe BARBIER, suppléant.

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE.....	3
APPEL DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES.....	3
INFORMATIONS	3
DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.....	3
LECTURE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT	3
ORDRE DU JOUR	4
MOTION	4
DÉLIBÉRATIONS	5
1. DIRECTION GÉNÉRALE	5
Administration générale.....	5
Affaires juridiques	6
Administration générale.....	7
Affaires juridiques	15
Ressources Humaines	16
QUESTIONS DIVERSES.....	17
Questions diverses.....	17
Prochaine réunion du Conseil communautaire	18

La vidéo de retransmission intégrale du Conseil communautaire est disponible sur le site internet de la collectivité : <https://www.valsdudauphine.fr/la-communaute-de-communes/ses-publications/les-actes-administratifs/conseil-communautaire/>

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Bernard BADIN, Président, ouvre la séance à 18h36 en souhaitant la bienvenue aux élus communautaires et en leur rappelant la nécessité d'avoir élargé avant de prendre place.

Il informe que la parole sera donnée aux élus communautaires par le Président de séance et qu'il est nécessaire de se déplacer jusqu'au micro fixe et de se présenter avant de prendre la parole.

Il rappelle aux conseillers communautaires qui portent un pouvoir de bien penser à lever les deux mains, lors des votes.

APPEL DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Bernard BADIN procède à l'appel et vérifie le quorum.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

53 présents et 5 pouvoirs

INFORMATIONS

Bernard BADIN informe les élus que des enveloppes ont été déposées sur les chaises, avec toutes les informations relatives aux adresses mails VDD qu'il conviendra d'activer, car tous les documents émanant de la Communauté de communes seront envoyés sur cette adresse mail.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Bernard BADIN demande la désignation d'un Secrétaire de séance.

Le Conseil, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Philippe GUERIN.

LECTURE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Bernard BADIN précise que ces actes ont été adressés par voie électronique avec les convocations. Il procède à la lecture des intitulés des actes :

Date	N°	Titre
09/04/2026	2026-87	Actualisation des tarifs des boutiques de l'Office de Tourisme - Avril 2026 dans le cadre du CFC Elite

ORDRE DU JOUR

Bernard BADIN propose de rajouter un point à l'ordre du jour. Il s'agit d'une proposition de motion intitulée « VDD - Territoire de santé ». Il rappelle qu'une motion n'a pas de caractère décisionnel. Elle précise la position des élus et a vocation à être transmise à un certain nombre de partenaires pour faire connaître cette position. Cette motion concerne le cabinet de radiologie de La Tour du Pin.

Les élus approuvent à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

MOTION

Bernard BADIN informe que la proposition de motion a été remise à chacun des élus.

Il donne lecture de cette motion relative à la fermeture du cabinet de radiologie de La Tour du Pin par le Groupe ANODEA.

Arrivée de Géraldine STIVAL à 19h01.

Il rappelle que cette motion n'a pas de portée décisionnelle, mais elle sera transmise aux acteurs et partenaires, à savoir :

- L'ARS
- Le Département de l'Isère
- Les Maires de la Communauté de communes
- Le Groupe ANODEA

Yoann PLATEL LIANDRAT, Maire de La Tour du Pin prend la parole. Il remercie Delphine HARTMANN qui l'a accompagné sur ce dossier épineux et Bernard BADIN pour son soutien et les différents échanges de ces dernières semaines.

Il explique que ce qu'il se joue actuellement à La Tour du Pin dépasse largement la fermeture d'un centre de radiologie. Il s'agit d'un test de capacité collective à défendre l'accès aux soins sur le territoire. C'est un signal qui indique que le bassin de vie peut être privé du jour au lendemain d'un service essentiel. En effet, quand un service de santé disparaît, ce sont des kilomètres en plus, des délais en plus, et parfois des renoncements aux soins. Et ce n'est pas acceptable.

Le rôle des élus est de trouver des solutions. Les élus et services de La Tour du Pin sont mobilisés depuis le premier jour et des échanges ont eu lieu avec la Direction générale d'ANODEA, d'autres groupes d'imagerie, les salariés, l'ARS, le Département...

La santé ne doit pas être une variable d'ajustement économique. Un territoire tel que le nôtre ne peut pas être rayé de la carte de soins pour une logique de concentration ou de rationalisation des coûts. Les élus vont se battre jusqu'au bout pour obtenir des réponses et trouver des solutions pour les habitants. Abandonner aujourd'hui serait d'accepter demain que d'autres services puissent disparaître sur le territoire, et cela, les élus le refusent.

A La Tour du Pin et dans Les Vals du Dauphiné, les élus vont se battre pour trouver une solution, avec ANODEA ou un autre groupe.

Bernard BADIN remercie M. PLATEL LIANDRAT de cette intervention.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'adopter la motion, « VDD - Territoire de santé ».

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

DÉLIBÉRATIONS

1. DIRECTION GÉNÉRALE

Administration générale

Projet de délibération 1.1 : Délégations de pouvoir du Conseil communautaire au Président

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

Maude SCHWARZ demande si les lignes de trésorerie, dont l'autorisation est faite jusqu'à 1 000 000 €, sont utilisées régulièrement, ou si ce point est utilisé juste au cas où.

Bernard BADIN répond que la situation financière est solide et que les lignes de trésorerie n'ont jamais été sollicitées depuis qu'il est en place.

La Directrice Générale Adjointe de la stratégie financière et ingénierie territoriale des VDD ajoute que cela permet d'avoir une agilité en termes de réactivité notamment pour les offres qui ont un délai très court.

Bernard BADIN ajoute que cette délégation existait déjà sous les mandats précédents.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de :

- déléguer au Président, et pour la durée de son mandat, l'ensemble des compétences énumérées dans la délibération.
- définir l'étendue des délégations consenties dans les conditions définies dans la délibération.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.2 : Détermination de l'indemnité de fonction du Président, des Vice-Présidents, des Conseillers communautaires membres du bureau titulaires d'une délégation de fonction (avec pièce jointe)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose :

- d'approuver les indemnités de fonctions proposées aux taux détaillés dans la délibération et reprises dans le tableau annexe.
- de préciser que ces indemnités seront versées à compter de l'entrée en vigueur de la délibération ou, pour les Vice-Président(e)s, et les Conseillers (ères) délégué(e)s, de celle de l'arrêté de délégation de fonctions établi pour chacun des élus concernés.
- de préciser également que le montant des indemnités sera versé mensuellement et suivra l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique applicable.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.3 : Création des Commissions communautaires

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

Maude SCHWARZ demande des informations sur les désignations au sein des groupes spécifiques du CISPD.

Bernard BADIN précise que la thématique de la citoyenneté est intégrée à la commission petite enfance, enfance, jeunesse. En complément, le CISPD est à part des commissions avec plusieurs groupes de travail. Il n'y a donc pas d'obligation d'avoir les mêmes élus dans la commission petite enfance, enfance, jeunesse et citoyenneté et dans les différents groupes de travail du CISPD. Il s'agit bien de deux fonctionnements indépendants.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose :

- d'arrêter le nombre des Commissions communautaires dans les conditions évoquées dans la délibération.
- de fixer le nombre des membres titulaires des Commissions communautaires dans les conditions détaillées dans la délibération.
- de valider les modalités de fonctionnement des Commissions communautaires dans les conditions présentées dans la délibération.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Affaires juridiques

Projet de délibération 1.4 : Création et composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

Daniel VITTE apporte des précisions sur la création et le fonctionnement de la CAO.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose :

- de mettre en place la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné dans les conditions mentionnées dans la délibération.
- d'autoriser les candidats à déposer leur liste auprès du Président dans l'heure qui suit la présente mise en place.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Administration générale

Bernard BADIN précise qu'il convient de désigner, lors de ce Conseil, des délégués dans 18 structures, ce qui correspond à 179 désignations (102 délégués titulaires et 77 suppléants). En application du CGCT, il soumet la proposition de ne pas procéder au vote à bulletin secret. Les élus approuvent à l'unanimité le fait de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour l'ensemble des délibérations relatives aux désignations de délégués.

Projet de délibération 1.5 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Nord-Isère (SCoT)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants, pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Nord-Isère (SCoT).

Délégués titulaires :

1. Guillaume VALLAT-RABATEL (Ste Blandine)
2. Vincent DURAND (La Tour du Pin)
3. Gilles BOURDIER (Val de Virieu)
4. Philippe GUERIN (St Didier de la Tour)
5. Emilie DOUCET (Chimilin)
6. Roger MARCEL (Aoste)
7. Didier BUISSON (Les Abrets en Dauphiné)
8. Jean-Marie BOSCH (St André le Gaz)
9. Renée BEAUGELIN (Rochetoirin)
10. Slim SOUABNI (St Jean de Soudain)

Délégués suppléants :

1. Guy PRUDHOMME (Biol)
2. Sabine SEIGLE-VATTE (Les Abrets en D.)
3. Agnès CHAUT-SARRAZIN (Le Passage)
4. Chantal HUGUET (Granieu)
5. Gabrielle NOBLIA (St Clair de la Tour)
6. Cyril PUSNIAK (St Victor de Cessieu)
7. Pierre-Guy VASCHALDE (Cessieu)
8. Martine BLESSES (Chimilin)
9. Yves MACLET (Dolomieu)
10. Bernard EVRARD (Belmont)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.6 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du SYCLUM

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants, pour représenter la Communauté de communes au sein du SYCLUM.

Délégués titulaires :

- | | |
|---|--|
| 1. Michel MOREL (Val de Virieu) | 12. Nicolas SOLIER (La Bâtie Montgascon) |
| 2. Patrick BLANDIN (St Clair de la Tour) | 13. Monique COURVEAULLE (Le Passage) |
| 3. Vincent DURAND (La Tour du Pin) | 14. Maxime DURAND (St Victor de Cessieu) |
| 4. Patrick BELMONT (Biol) | 15. Thierry FABRY (St Jean de Soudain) |
| 5. Thomas MARCHAND (Chimilin) | 16. Andrew STOUT (St Jean d'Avelanne) |
| 6. Maryline VIDAL-SICAUD (Cessieu) | 17. Adeline CELLIER (Dolomieu) |
| 7. Thomas GLEIZES (St Didier de la Tour) | 18. Gilbert GUINET (Valencogne) |
| 8. Sabine SEIGLE-VATTE (Les Abrets en Dauphiné) | 19. Christelle VAN DURMEN (Chélieu) |
| 9. Jean-Marie BOSCH (St André le Gaz) | 20. Sylvain DEMALANDER (Doissin) |
| 10. Sergie BIESSY (Ste Blandine) | 21. Bernard BADIN (Torchefelon) |
| 11. Michel POLAUD (St Ondras) | 22. Florent BERGER (Pressins) |

Délégués suppléants :

- | | |
|--|--|
| 1. Emilie CHAISSAN (St André le Gaz) | 12. Céline DUBOIS-FOURNEL (La Chapelle de la T.) |
| 2. Yoann PLATEL LIANDRAT (La Tour du Pin) | 13. Xavier CHRISTOPHE (Dolomieu) |
| 3. Marie-Pierre CUTIVET (St Jean de Soudain) | 14. Christophe VAGINAY (St André le Gaz) |
| 4. Véronique REGNAULT (La Chapelle de la Tour) | 15. Laetitia GIRARD (Pressins) |
| 5. Sylviane RIVOIRE (St Martin de Vaulserre) | 16. Chantal HUGUET (Granieu) |
| 6. Martine BLESSES (Chimilin) | 17. Noël CASTE (Romagnieu) |
| 7. Jacques SEIGLE (Pont de Beauvoisin) | 18. Gisèle GAUDET (Faverges de la Tour) |
| 8. Patrick PASQUALI (Belmont) | 19. Christelle BAS (Montagnieu) |
| 9. Muhammed-Ali TURAN (Les Abrets en D.) | 20. Sylver DIJOUX (Aoste) |
| 10. Véronique SEYCHELLES (Doissin) | 21. Matthias PELLISSIER (St Albin de Vaulserre) |
| 11. Nathalie GUILLOUD (Rochetoirin) | 22. Sylviane RIVOIRE (St Martin de Vaulserre) |

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.7 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat des Eaux de la Plaine Et des Collines du Catelan (SEPECC)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants, pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan (SEPECC).

Délégués titulaires :

- | | |
|---|---|
| 1. Pierre PERGET (La Tour du Pin) | 7. Renée BEAUGELIN (Rochetoirin) |
| 2. Yoann PLATEL LIANDRAT (la Tour du Pin) | 8. Gérard ANCHLING (Faverges de la Tour) |
| 3. Géraldine STIVAL (La Tour du Pin) | 9. Mickaël MONIN (Faverges de la Tour) |
| 4. Delphine HARTMANN (Dolomieu) | 10. Thierry ROESCH (Cessieu) |
| 5. Corinne MASAT (Dolomieu) | 11. Patrick BLANDIN (St Clair de la Tour) |
| 6. Slim SOUABNI (St Jean de Soudain) | 12. Guillaume SAGNES (La Chapelle de la T.) |

Délégués suppléants :

- | | |
|---|---|
| 1. Yves TEULIER (Rochetoirin) | 7. Frédéric MONTBEL (Dolomieu) |
| 2. Colin RONDET (Rochetoirin) | 8. David BERTONI (Dolomieu) |
| 3. Nathalie GUILLOUD (Rochetoirin) | 9. Olivier VERGER (Faverges de la Tour) |
| 4. Philippe ARNAL (La Tour du Pin) | 10. Alain GENTIL (Faverges de la Tour) |
| 5. Isabelle MOINE (La Tour du Pin) | 11. Brice GUILLOUD (St Jean de Soudain) |
| 6. Ludovic LOMBARD (La Chapelle de la Tour) | 12. Jacques FAVRE (St Jean de Soudain) |

Maude SCHWARZ précise que la commune de St Clair de la Tour est également concernée par le SEPECC pour une toute petite partie de la commune.

Bernard BADIN répond que la commune de St Clair de la Tour n'est pas mentionnée sur le site internet du SEPECC. Il ajoute que Patrick BLANDIN pourra apporter un complément d'information, puisqu'il porte la délégation eau et assainissement pour la Communauté de communes.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.8 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Biol

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants, pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat mixte des Eaux de la Région de Biol.

Délégués titulaires :

1. Bernard EVRARD (Belmont)
2. Yolande GENTIL (Belmont)
3. Patrick BELMONT (Biol)
4. Eric CHAVROT (Biol)
5. Nelson GASTALDIN (Torcheffelon)
6. Hugues DUMONTEIL (Torcheffelon)

Délégués suppléants :

1. Philippe MESANA (Belmont)
2. Patrick PASQUALI (Belmont)
3. Morgane CLAVEL (Biol)
4. Sabrina BENTAHA (Biol)
5. Bernard BADIN (Torcheffelon)
6. Christophe SAUZET (Torcheffelon)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.9 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat des Eaux des Abrets

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants, pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat des Eaux des Abrets.

Délégués titulaires :

1. Anthony ALBARRAS (Aoste)
2. Roger MARCEL (Aoste)
3. Jean-Marie BOSCH (St André le Gaz)
4. Christophe VAGINAY (St André le Gaz)
5. Julien GRASSOT (Chimilin)
6. Emilie DOUCET (Chimilin)
7. Patrick BLANDIN (St Clair de la Tour)
8. Eric JALLUT (Granieu)
9. Frédéric DE GAETANO (Les Abrets en D.)
10. Nathalie MEUNIER (Les Abrets en D.)
11. Fabien GUINET (La Bâtie Montgascon)
12. Eric GUILLAUD (La Bâtie Montgascon)

Délégués suppléants :

1. Thomas MARCHAND (Chimilin)
2. Tom CONNEFROY (La Bâtie Montgascon)
3. Didier GARCIA (Aoste)
4. Gérald SOUQUET (Aoste)
5. Philippe PIERRE (Granieu)
6. Chantal HUGUET (Granieu)
7. Nicolas SOLIER (La Bâtie Montgascon)
8. Martine BLESSES (Chimilin)
9. Julien COLAS (St André le Gaz)
10. Fabienne COTTAZ (St André le Gaz)
11. Benjamin GASTALDELLO (Les Abrets en D.)
12. Franck CHEVALLET (Les Abrets en D.)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.10 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants, pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA).

Délégués titulaires :

1. Patrick BLANDIN (St Clair de la Tour)
2. Gilbert LONGO (St Albin de Vaulserre)
3. Jacques SEIGLE (Pont de Beauvoisin)
4. Henri PEGOUD (Pressins)
5. Didier BUISSON (Les Abrets en Dauphiné)
6. Chantal PEGOUD (Romagnieu)

Délégués suppléants :

1. Christian GIRARD-CUSIN (St Albin de Vaulserre)
2. Jean-François PILLAUD-TIRARD (St Jean d'Avelanne)
3. Bernard PIERRE (Romagnieu)
4. Michel REYNAUD (St Martin de Vaulserre)
5. David DUGOIS (Pressins)
6. Nathalie MEUNIER (Les Abrets en Dauphiné)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.11 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein de l'EPAGE de la Bourbre

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants, pour représenter la Communauté de communes au sein de l'EPAGE de la Bourbre, collège GEMAPI.

Délégués titulaires :

1. Maude SCHWARZ (St Clair de la Tour)
2. Maxime MALOSSANE (Cessieu)
3. Guy PRUDHOMME (Biol)
4. Virginie ANGLADE (Doissin)
5. Gilles BOURDIER (Val de Virieu)

Délégués suppléants :

1. Corinne MAGNIN (Blandin)
2. Jean-Marie BOSCH (St André le Gaz)
3. Patrick BERTHON (Doissin)
4. Alexandre GAUTHIER (Rochetoirin)
5. Laurent GUIBOREL (St Didier de la Tour)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.12 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 5 délégués titulaires pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA).

Délégués titulaires :

1. Roger MARCEL (Aoste)
2. Henri PEGOUD (Pressins)
3. Yves CHABOUD (St Martin de Vaulserre)
4. Philippe PIERRE (Granieu)
5. Monique DERUDDER (Pont de Beauvoisin)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.13 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat du Haut-Rhône (SHR)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat du Haut-Rhône (SHR).

Délégué titulaire :

1. Roger MARCEL (Aoste)

Délégué suppléant :

1. Nicolas LEROY (Aoste)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.14 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires pour les gens du Voyage en Nord-Isère (SAGAV)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires pour les gens du Voyage en Nord-Isère (SAGAV).

Délégués titulaires :

1. Marie-Pierre MANGE (St André le Gaz)
2. Benjamin GASTALDELLO (Les Abrets en D.)
3. Vincent DURAND (La Tour du Pin)
4. Laetitia TAILLE (Cessieu)

Délégués suppléants :

1. Emilie CHAISSAN (St André le Gaz)
2. Maxime DURAND (St Victor de Cessieu)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.15 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein de TE38 (Territoire d'Énergie Isère) et de la Commission Consultative Paritaire pour l'Énergie

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de :

- désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant, pour représenter la Communauté de communes au sein de TE38.

Délégué titulaire :

1. Philippe GUERIN

Délégué suppléant :

1. Maxime MALOSANNE

- désigner un représentant de la collectivité au sein de la Commission Consultative Paritaire pour l'Energie (CCPE)

1. Philippe GUERIN

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.16 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein de la Mission Locale Nord-Isère (MLNI)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 3 délégués titulaires pour représenter la Communauté de communes au sein de l'association Mission Locale Nord-Isère.

Délégués titulaires :

1. Cédric MILANI (St Albin de Vaulserre)
2. Cyndie PICOT (Le Passage)
3. Yves MACLET (Dolomieu)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.17 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein de l'association ISACTYS

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Communauté de communes au sein de l'association ISACTYS.

Délégué titulaire :

1. Cédric MILANI (St Albin de Vaulserre)

Délégué suppléant :

1. Yves MACLET (Dolomieu)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.18 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein du Groupe OSEZ

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner 2 délégués titulaires pour représenter la Communauté de communes au sein du Groupe OSEZ.

Délégués titulaires :

1. Cédric MILANI (St Albin de Vaulserre)
2. Yves MACLET (Dolomieu)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.19 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein de la Société Publique Locale Isère Aménagement - Groupe ELEGIA

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner Christelle BAS pour représenter la Communauté de communes au sein des deux instances de la SPL Isère Aménagement - Groupe ELEGIA, et Jacques SEIGLE en suppléant.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.20 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein de la Société d'Economie Mixte TERRITOIRES 38 - Groupe ELEGIA

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner Christelle BAS pour représenter la Communauté de communes au sein de la SEM TERRITOIRES 38 - Groupe ELEGIA, et Jacques SEIGLE en suppléant.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.21 : Désignation des délégués de la Communauté de communes au sein de l'EPORA

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de désigner Bernard BADIN en qualité de candidat titulaire et Christelle BAS en qualité de candidate suppléante pour représenter la Communauté de communes au sein du Conseil d'administration de l'EPORA.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.22 : Approbation de la modification statutaire du Syndicat Intercommunal mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA) (avec pièces jointes)

Bernard BADIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose :

- d'approuver les modifications statutaires du Syndicat Intercommunal mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA), exposées dans la délibération et en conséquence les nouveaux statuts du SIEGA tels qu'ils figurent en annexe.
- de prendre acte que la modification concernant la représentation des membres rentrera en vigueur après le renouvellement électoral de l'assemblée qui interviendra après les élections municipales de mars 2026 et que les autres modifications rentreront en vigueur à date d'effet de l'arrêté préfectoral approuvant lesdits nouveaux statuts.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Affaires juridiques

Projet de délibération 1.23 : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Daniel VITTE présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de proclamer élus les membres suivants :

Président de la Communauté de communes ou son représentant	
Membres titulaires	Membres suppléants
. Patrick BELMONT (Biol) . Christelle BAS (Montagnieu) . Frédéric DE GAETANO (Les Abrets en Dauphiné) . Yves MACLET (Dolomieu) . Slim SOUABNI (St Jean de Soudain)	. Nicolas SOLIER (La Bâtie Montgascon) . Renée BEAUGELIN (Rochetoirin) . Jacques SEIGLE (Pont de Beauvoisin) . Philippe ARNAL (La Tour du Pin) . Patrick BLANDIN (St Clair de la Tour)

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Ressources Humaines

Projet de délibération 1.24 : Créations d'emplois non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité pendant la période estivale

Daniel VITTE présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de créer les postes énoncés dans la délibération.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.25 : Organisation des services lors des Championnats de France de Cyclisme Elite et conditions de compensation financière ou horaire

Daniel VITTE présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver les conditions d'organisation des services et les compensations financières ou horaires proposées, pour l'organisation des Championnats de France de Cyclisme Elite 2026.

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 1.26 : Composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail, maintien du paritarisme, et recueil du vote des représentants de l'employeur CST et FSSCT

Daniel VITTE présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'adopter les dispositions présentées dans la délibération pour l'instauration et le fonctionnement du Comité Social Territorial (CST) et de sa Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT).

VOTE	Nombre de voix
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

Bernard BADIN informe qu'à la suite de la création des commissions communautaires, les communes recevront dans les 15 jours suivants la réunion, la proposition pour la désignation des élus municipaux au sein des différentes commissions.

Les premières commissions se mettront en place à partir de septembre.

Bernard BADIN demande s'il y a des questions diverses.

Pierre-Henri PONTIEUX demande s'il est possible de partager la vision du travail commun entre le binôme des Vice-présidents et des Conseillers délégués (le rôle, les missions, le rattachement, les responsabilités) afin de mieux comprendre l'organisation et ainsi pouvoir se positionner au sein des différentes commissions.

Bernad BADIN répond que l'intention est de couvrir tous les angles morts et de rentrer dans une démarche d'efficacité renforcée. Il faut donc aller plus loin dans la responsabilisation opérationnelle : avoir des élus complètement responsables sur des sujets qui leur seront confiés (mise en œuvre de projets, résultats...).

Cela se mettra en place au travers de feuilles de route individuelles pour chacun des membres du bureau, avec un suivi régulier pour identifier les difficultés rencontrées, l'avancement. Cela sera cartographié dans un outil afin d'avoir des indicateurs sur le suivi d'avancement des projets.

C'est une des missions confiées à la délégation évaluations des politiques publiques.

Il n'y a pas de lien hiérarchique entre les Vice-présidents et les Conseillers délégués. Chacun a un périmètre d'intervention, des projets qui seront bien définis.

La mutualisation étant un projet très transverse, elle sera traitée en Conférence des maires. Sur d'autres sujets transversaux, des comités de projets seront mis en place dans le but de rechercher de l'efficacité.

Delphine HARTMANN souhaite savoir si les Vice-présidents et les conseillers délégués sont rattachés.

Bernard BADIN répond qu'effectivement il y a des points de connexion entre les membres de l'exécutif, afin de ne pas créer autant de commissions que de membres du bureau et afin de réunir les élus sous des thématiques élargies. Le bureau s'est également assuré de la cohérence avec l'organisation des services.

Le résultat sera transmis avec la sollicitation auprès des communes afin de désigner les représentants dans les différentes commissions.

A la suite des désignations dans les différents syndicats, Bernard BADIN demande l'autorisation de transmettre les adresses mails des élus auprès des différentes structures. Aucune remarque n'est faite.

Le tableau des dates des prochains réunions est projeté à l'assemblée :

VDD	DATE	HORAIRES	LIEU
Conférence des Maires des Vals du Dauphiné	Jeudi 4 juin	18h30	Siège - Salle du Conseil
SYNDICATS – élection de l'exécutif	DATE	HORAIRES	LIEU
SYCLUM	Mardi 19 mai		
SCOT Nord-Isère	Mercredi 20 mai		
EPAGE de la Bourbre	Mercredi 20 mai		
Syndicat du Haut-Rhône	Mercredi 20 mai	18h00	

Prochaine réunion du Conseil communautaire

La prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu :

Le jeudi 9 juillet 2026 à 18h30

La séance est levée à 20h25.

Procès-verbal validé en séance du Conseil communautaire du . - 9 JUIL. 2026

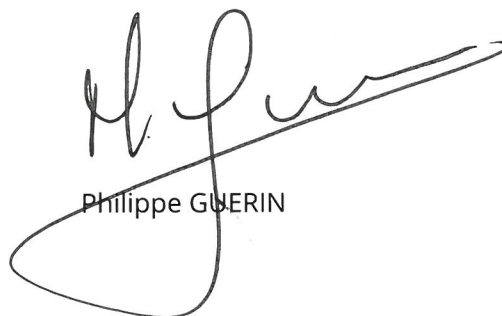
Publié le 17 JUIL. 2026

Le Président



Bernard BADIN

Le secrétaire de séance



Philippe GUERIN